

04-30-04-25

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-30T10-09-11.00 (MI260890916)

Identifiant unique de l'acte : 050-200085405-20250430-04-30-04-25-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP 25 - Lotissement Montsurvent

Date de décision : Apr 30, 2025 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-20008540500146-050006-BP-2025-29042025.XML](#)

Préparé	Date 30/04/25 à 10:09	Par LEBEURIER Chantal
Transmis	Date 30/04/25 à 10:09	Par LEBEURIER Chantal
Accusé de réception	Date 30/04/25 à 10:16	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune Nlle de Gouville s/ Mer (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget communal (2)

Numéro SIRET : 20008540500146

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COUTANCES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Lotissement de Montsurvent (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat à poste relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Detra pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	37
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	38
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	39
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3 500 habitants qui ne bénéficient pas des AP-AE régies par l'article L. 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne mentionne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sauf si les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		1 A
--	--	--------

	Informations statistiques	
Population totale		Valeurs 3 339
	Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Collectivité 0,00

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs 150,44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2), (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	10 046 198,20 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2), (3), (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2), (4)	-10 046 098,20 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appliquent sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) : encours de dette doit comprendre les avances remboursables conservées au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-1c-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe II ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les prévisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses régies de chaque secteur,

(4) A compléter par un soli des deux choix suivants, selon les dispositions réglementaires applicables à la collectivité :

- seul budgetaire ;
- budgetaire sur délibération N-1, du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DV.

(6) A compter d'après un seul des trois critères suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1, après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		1
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	41 032,26	29 906,80	-152 849,63 A1
Investissement	20 516,13	9 390,67 (3)	-152 849,63 A2
Fonctionnement	20 516,13	20 516,13 (4)	0,00 A3
			0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	0,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00 B3
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		-163 975,09
Investissement	A2 + B2		-163 975,09
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement: en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1, après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 201 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si défi et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES			E
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES			C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise entière des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes impulsées au chapitre 018.

(4) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		1
		A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	
		+
RÉPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	
		0,00
		(si solde négatif)
		163 975,09
		-
	Total de la section d'investissement (2)	
		666 285,00
		-
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	
		+
RÉPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	
		0,00
		(si déficit)
		0,00
		-
	Total de la section de fonctionnement (3)	
		502 314,91
		-
	TOTAL DU BUDGET (4)	
		1 168 599,91
		1 168 599,91

(1) à saisir uniquement et, cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, sauf en cas de report anticipé des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées l'an précédent et non rattachées au bilan renouvellement ; et en recettes, aux recettes renouvellement ; ou bien, si les engagements pris au cours de l'exercice précédent n'ont pas été remplis, aux recettes correspondant à l'émission d'un autre exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91

TOTAL	512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	502 309,91
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					163 975,09
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					666 285,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL. (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	666 280,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	666 280,00
10	Dépenses, fonds divers et réserves (sauf 1008)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	666 280,00

021	Virerment de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	666 000,00		5,00	5,00	5,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		666 000,00		5,00	5,00	5,00

TOTAL	665 000,00	0,00	666 285,00	666 285,00	666 285,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	666 285,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécutif des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-562 304,91
--	--	-------------

(1) Voir ci-dessus pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 155, 166 et 169/19.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retire les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En revanche, il retrace, le cas échéant, l'émulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servi uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 - RI\ 021 = DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 011 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT
II
C2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restos à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
0f1	Charges à caractère général (3)	502 145,00	0,00	502 304,91	502 304,91	502 304,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Alténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6506) (3)	5,37	0,00	5,00	5,00	5,00
6506	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	502 309,91
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dolations aux provisions, dépréciations (exercice budgétaire) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	502 309,91

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	665 000,00		5,00	5,00	5,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		665 000,00		5,00	5,00	5,00

TOTAL	1 177 150,37	0,00	502 314,91	502 314,91	502 314,91
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00

	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	502 314,91
=		

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Tous dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 049 = DF 042 ; DF 043 = RI 043.

(5) Les chapitres 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Allongements de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91

TOTAL	1 177 150,37	0,00	502 314,91	502 314,91	502 314,91
+					
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					502 314,91

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-502 304,91
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES			D1

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		502 309,91	502 309,91
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
491 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	502 309,91	502 309,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	163 975,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	666 285,00

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	502 304,91		502 304,91
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5,00	0,00	5,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		5,00	5,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	502 309,91	5,00	502 314,91

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	502 314,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable N° ST.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dontations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	666 280,00	0,00	666 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BSA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Aukcs immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations			0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00
3...	Stocks et en-cours			5,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)			0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		666 280,00	5,00	666 285,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	666 285,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (au déstockage)		502 309,91	502 309,91
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5,00	502 309,91	502 314,91

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 314,91
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée 	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91	0,00	502 309,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
18 Crte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,20		0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,20	0,30		0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,30					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,30	0,00			0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (f)	612 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre	512 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (B) 163 975,09

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée III	Pour information, dépenses gérées hors AP II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							
							666 285,00

(1) Voir état I-3 pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP reçues qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-2,1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf. 040 = RI 342).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 x produit des cessions d'immobilisations x).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf. 041 = RI 341).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non c'est un vote de l'assemblée établieante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent l'après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III
		A

II - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL [RAR N-1 + Vote] III = I + II
				I	II	
TOTAL	665 000,00	0,00	666 285,00			666 285,00
C18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1644S, 165, 166 et 1668 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	666 280,00			666 280,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Emprunts et dettes assimilées (1644S, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D24 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00			0,00
45 Chantiers d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	666 280,00			666 280,00
321 Versement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
340 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	665 000,00		5,00	5,00	5,00	5,00
341 Opérations patrimoniaires (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	665 000,00		5,00	5,00	5,00	5,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II		III = I + II	
Total des recettes d'investissement cumulées					666 285,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état Y-B-S pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rv G40 = Df G42).

(4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre «24 » pour les sessions d'immobilisations»).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df G41 = Rv G41).

(7) Le scindé s'exécution reporté est le résultat constant de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. {1}	Pour mémoire, budget précédent {2}	RAR N-1 	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire {3}	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée H	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	502 309,91
TOTAL	512 150,37	0,00	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées {9}	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement {4}	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Côte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45... Opérations pour compte de tiers {5}									

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	512 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00			0,00
	Charges transférées (7)	512 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91
3555	Terrains aménagés	512 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre		512 150,37			502 309,91	502 309,91			502 309,91

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état : 3 pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celle concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état : II-A2... pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que c'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre ces opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre ces opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 234 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est attribuée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

				RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				I	II	II	III = I + II	
			Pour mémoire, budget précédent (2)					
			TOTAL	665 000,00	0,00	666 285,00	666 285,00	
018	RSA			0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)			0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)			0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	
1641	Emprunts en euros			0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)			0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)			0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)			0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)			0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)			0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.			0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)			0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières			0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes Tertiaires			0,00	0,00	666 280,00	666 280,00	
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)			665 000,00		5,00	5,00	
3355	Travaux			0,00		5,00	5,00	
3555	Terrains aménagés			665 000,00		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)			0,00		0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre			665 000,00		5,00	5,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comtés.

(2) Voir chpt. 1.9 pour le caractère du budget précédent.

(3) Sais 185, 185 et 1849.

(4) Exceptuellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en mètres réelis en cas de réduction ou d'annulation ou donnent lieu à ravalement.

(5) Voir l'article IV-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des apétiens d'ordre [9] GAC = DE 022.

(7) Les comptes 15, 28, 32, 45 et 52 doivent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires. conformément aux dispositions réglementaires et les éventuels applicables.

(8) Autre prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 19C [cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immeubles »].

(9) Cf. définition du chapitre des apétiens d'ordre [9] GAC = RE 241.

(10) La trésorerie 254 « Stocks matériels d'équipement », versée à titre un chapitre échelonné remplit les comptes 204 et 2024.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses générées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) (III = I + II)
									0,00
	TOTAL		1 177 150,37	0,00	0,00	502 314,91	502 314,91	0,00	502 314,91
011	Charges à caractère général (3)	512 145,00	0,00	0,00	502 304,91	502 304,91	0,00	502 304,91	502 304,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,37	0,00		0,00	5,00		5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	512 150,37	0,00	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91	502 309,91
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	512 150,37	0,00	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91	502 309,91
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	665 000,00			5,00	5,00		5,00	5,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	665 000,00			5,00	5,00		5,00	5,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)							0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées							502 314,91	502 314,91

(1) Yont été pris pour le montant du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE reçus qui ont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant le stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux crédits 016, 017 et 018.

(4) Les comptes peuvent figurer dans la collectivité si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de réalise ces résultats ou l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si registré anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III	B
-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 177 150,37	0,00	502 314,91	502 314,91	502 314,91
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00
042	Opérations d'ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91
043	Opérations d'ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91
						R002 Résultat reporté ou anticipé (7)
						0,00
						Total des recettes de fonctionnement cumulées
						502 314,91

(1) Voir "État I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux charges 015 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 042).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre C24 « procès des cessions d'immobilisations »).

(6) Chaque destination à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent; simplifié.

(7) Inscrire en cas de répétition des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	III = I + II
	TOTAL	1 177 150,37	0,00	502 314,91	502 314,91	0,00	502 314,91	502 314,91	502 314,91
011	Charges à caractère général (4)	512 145,00	0,00	502 304,91	502 304,91	0,00	502 304,91	502 304,91	502 304,91
6045	Achats études et prestations de services	35 305,00	0,00	29 158,91	29 158,91	0,00	28 158,91	29 158,91	29 158,91
6205	Achats de matériel, équip. et travaux	476 840,00	0,00	473 146,00	473 146,00	0,20	473 146,00	473 146,00	473 146,00
835	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
912	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Altérialisations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,37	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	5,37	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91	502 309,91	502 309,91
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58	Dictations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	512 150,37	0,00	502 309,91	502 309,91	0,00	502 309,91	502 309,91	502 309,91
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	665 609,00		5,00	5,00			5,00	5,00

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7133	Variat ^e en-cours de production biens	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
71355	Variat ^e stocks terrains aménagés	665 000,00			5,00	5,00		5,00	5,00
043	Opérations orde intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		665 000,00			5,00	5,00		5,00	5,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir éta: I-S pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE toutes celles qui sont votées lors de la séance d'acceptation du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurianuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant..

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dispenses de "frais de personnel" sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes se peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040), (DF 043 = RI 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du chapitre N-1, le montant du chapitre 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1		Vote de l'assemblée Propositions nouvelles	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			1	0,00		
	TOTAL	1 177 150,37	0,00	502 314,91	502 314,91	502 314,91
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	665 000,00	0,30	0,00	0,00	0,00
7015	Ventes de terrains anciennagés	665 000,00	0,30	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,30	0,30	0,30
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,30	0,30	0,30
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,35		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		665 000,00	0,00	5,00	5,00	5,00
042	Opérations autre transf. entre sections (4) (5) (6)	512 150,37		502 309,91	502 309,91	502 309,91
71355	"Vant" stocks terriens aménagés	512 150,37		502 305,91	502 309,91	502 309,91
943	Opérations autre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		512 150,37		502 309,91		502 309,91

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir élé: « pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors redevances imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. démillions du chapitre des opérations d'ordre (N° 042 = D1 040; iRF 043 = Dif 043).

(5) Autre prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 x produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 75 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à recenser les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent; simplifié.

(8) Destiné à retenir le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-163 975,09	-163 975,09
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-163 975,09	-163 975,09

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-163 975,09	-163 975,09
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-163 975,09	-163 975,09

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Effectuée à compter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, majoritaire ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seules les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. Invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES			
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Virement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Atributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice validés hors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires éventuelles.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gouville s/ Mer, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

50215

Code INSEE

Commune Nlle de Gouville s/ Mer

Collectivité

BP 2025

MONTJOVENT

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour 22

Contre 1

Abstentions 1

Date de convocation : 7/4/25

Présenté par le Maire

A Gouville s/ Mer , le 15/04/2025

Le Maire

Le Maire
François LEGRAS

Délibéré par le Assemblée

réuni en session ordinaire

A

Gouville s/ Mer

le Assemblée

, le 15/04/2025



Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 30/4/25

A Gouville s/ Mer , le 30/4/25

Le Maire
François LEGRAS



